

DÉLIBÉRATION CM-2020-044

COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2019

SÉANCE DU 22 JUIN 2020

Étaient présents : M. de Bourrousse, Maire, M. Millot, Mme Dussous, M. Valentin, Mme Lucas, M. Thiémonge, Mme Poletto, M. Devred, Mme Conesa-Rouat, M. Mouty, Adjoints, M. Andrade Dos Santos, Mme Borias, M. Buisseret, M. Chardon, Mme Dabrowski, M. Daniel, M. Ferrand, Mme de Freitas, Mme Gaultier, Mme Karam, Mme Le Guilloux, M. Martin, M. de Saint-Romain, Mme Sanches Mateus, Mme Souchet, Mme Zanotti, Mme Miel, Mme Ratti, M. Ageitos, M. Cuisigniez, Mme Chalvignac, M. Drougard et Mme Bernard.

Avaient donné pouvoir : Néant

Était absent non représenté : Néant

DÉLIBÉRATION CM-2020-044

SÉANCE DU 22 JUIN 2020

COMpte ADMINISTRATIF – BUDGET ANNexe ASSAINISseMENT – EXERCICE 2019

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et L 2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu le budget primitif 2019 de l'assainissement et les décisions modificatives qui s'y rattachent,

Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier relatif à l'exercice 2019 de l'assainissement,

Considérant que le compte administratif retrace les activités financières, tant au niveau des titres de recettes émis que des mandats de paiements ordonnancés par la commune, au cours de l'exercice considéré,

Considérant que le compte de gestion 2019 fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif 2019,

Considérant la présentation faite en séance,

		Dépenses	Recettes	Résultat
Réalisations de l'exercice	Section d'exploitation	76 670,37	219 253,60	142 583,23
	Section d'investissement	97 522,39	76 670,37	-20 852,02
Reports de l'exercice N-1	Section d'exploitation		38 182,03	
	Section d'investissement		1 055 127,84	
Total		174 192,76	1 389 233,84	1 215 041,08
Restes à réaliser	Section d'exploitation			
	Section d'investissement	0,00	0,00	
Résultat cumulé	Section d'exploitation	76 670,37	257 435,63	180 765,26
	Section d'investissement	97 522,39	1 131 798,21	1 034 275,82
Total cumulé		174 192,76	1 389 233,84	1 215 041,08

Sur proposition de Monsieur THIEMONGE, rapporteur de ce dossier,
Monsieur le Maire, ayant quitté la séance durant la délibération, puisqu'il s'agit de se prononcer sur le Compte Administratif qui traduit sa gestion, et ayant confié la présidence à Monsieur MILLOT,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal par 32 voix exprimées, 30 pour et 2 abstentions (M. Drougard et Mme Bernard)

Article 1 : **DÉCIDE** d'approuver et de voter le compte administratif 2019 du budget d'assainissement faisant apparaître :

- ✓ Un excédent de la section de fonctionnement de 180.765,26 euros,
- ✓ Un excédent de la section d'investissement après reports et restes à réaliser de 1.034.275,82 euros.

Article 2 : **DIT** que les résultats seront repris dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif, au budget principal 2020 de la ville, compte tenu du transfert de la compétence à la CASGBS à compter du 1^{er} janvier 2020.

Article 3 : Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Monsieur le Préfet
- Monsieur le Trésorier



Le Maire,

Arnaud de Bourrousse